

LA NEWSLETTER DU RELAIS PETITE ENFANCE

N°12

**Avril 2025 à Juin
2025 inclus**



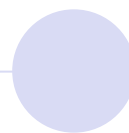
Nous contacter

Comment joindre le Relais
Petite Enfance



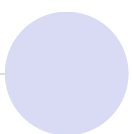
Bon à savoir

Des news sur la profession
d'assistant maternel



Temps forts

Formation, spectacle, matinée
porte ouverte



Temps collectifs

Programme d'avril à juin

NOUS CONTACTER

Par mail : rpe@ccpom.fr

Permanences téléphoniques et accueil



Amnéville :
03.87.71.40.94

Lundi 8h30-12h / 13h-16h30
Mardi 13h-16h30
Mercredi 8h30 - 12h (exclusivement sur RDV) / 13h-16h30
Vendredi 8h30-12h / 13h-16h30

Adresse : rue Pasteur, dans les locaux du multi accueil la Forêt enchantée

Ste Marie aux Chênes :
03.87.61.23.62

Lundi 8h30-12h / 13h-16h30
Mardi 8h30-12h
13h - 16h30 (exclusivement sur RDV)
Mercredi 13h-16h30
Vendredi 8h30-12h / 13h-16h30

Adresse : 2B place François Mitterrand, dans les locaux de la Maison des Services Publics (Près de la Mairie)

Téléphone portable :
06.56.88.83.13

Le relais est fermé au public tous les jeudis ainsi que le 1er mardi de chaque mois.
Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction des nécessités du service.

BON A SAVOIR



FORMULAIRE D'INFORMATIONS ET D'ACTUALISATION DES DISPONIBILITÉS

Comme chaque année, le formulaire d'informations et d'actualisation des disponibilités accompagne cette newsletter.

Nous vous demandons de nous retourner ce document complété même si rien n'a changé dans votre situation avant le **30 juin 2025** par mail (rpe@ccpom.fr) ou par courrier (RPE, rue pasteur 57360 AMNEVILLE ou RPE, Maison des Services Publics, place François Mitterrand 57255 SAINTE MARIE AUX CHÊNES)

Ce document sert à mettre à jour votre dossier mais également à mettre à jour la liste des assistants maternels que nous transmettons aux parents à la recherche d'un assistant maternel.

A noter : sans retour de votre part, vous apparaitrez sur la liste des assistants maternels que nous transmettons aux parents avec la mention « disponibilités non renseignées ».



LES IMPÔTS

En tant qu'assistant maternel, vous pouvez utiliser un régime fiscal particulier pour calculer vos impôts sur le revenu.

Comme chaque année le RPE met à votre disposition des outils pour vous aider à calculer vos revenus à déclarer aux impôts, n'hésitez pas à nous les demander aux alentours de la mi-avril.

Attention : Le RPE ne peut vous dispenser un accompagnement personnalisé, si vous avez besoin d'aide, veuillez vous rapprocher du centre des finances publiques d'où vous dépendez.



L'ATTESTATION D'HONORABILITÉ

L'attestation d'honorabilité est un document qui garantit que la personne n'a pas de condamnation l'empêchant de travailler auprès de mineurs, inscrite sur son casier judiciaire ou au fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes. Ce document est désormais demandé à tout professionnel ou bénévole qui intervient dans l'un des champs de la protection de l'enfance ou de l'accueil du jeune enfant, **à compter du 31 mars 2025** cette obligation concernera aussi les assistants maternels de Moselle.

Chez les assistants maternels, qui est concerné :

- Les assistants maternels
- Les personnes de 13 ans à 18 ans vivant à leur domicile (les enfants par exemple : ils doivent être mentionnés sur votre attestation, à l'exception des mineurs accueillis dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance)
- Pour les majeurs vivant au domicile de l'assistant maternel (les conjoints par exemple) : une demande individuelle doit être faite.

A savoir :

- Ce n'est pas au parent- employeur de vérifier votre attestation - c'est le Conseil Départemental qui la vérifie
- Cette démarche est aussi accessible via un smartphone
- L'attestation est gratuite et valable 6 mois à compter de la date de sa délivrance
- Vous recevrez l'attestation dans un délais de 15 jours après avoir fait la demande

Comment y accéder :

- <https://honorabilites.social.gouv.fr> ----rubrique j'ai besoin d'une attestation d'honorabilité
- Je fais ma demande à l'aide de Franceconnect ou je me crée un compte.
- Je complète les éléments demandés et je valide
- Si aucune condamnation dans mon foyer m'empêche de travailler auprès de mineurs , je recevrais sous 15 jours mon attestation d'honorabilité
- Si il y a une condamnation dans mon foyer m'empêchant d'exercer mon activité auprès de mineurs, je ne reçois pas mon attestation. Cette non délivrance peut avoir des conséquences sur mon agrément : suspension, retrait...

Quand faut il la présenter :

- Lors de la demande du 1er agrément (elle sera annexée au dossier)
- Lors du renouvellement d'agrément (elle sera annexé au dossier)
- A minima tout les 5 ans (à présenter auprès des services du Conseil Départemental)

Afin de compléter ces informations, nous vous invitons à lire la brochure jointe.

TEMPS FORTS

SPECTACLE

C'est parce que la profession d'assistant maternel est très riche au quotidien mais aussi fatigante et chronophage, qu'il est nécessaire de se détendre.

C'est pour cela que le Relais Petite Enfance de la CCPOM, en partenariat avec les RPE de Maizières les Metz et Hagondange ont le plaisir de vous inviter au spectacle de **Mathieu BURGER** :

NOUNOU EST CE QUE PARFOIS TU RAMES ?

MARDI 20 MAI 2025

À 20 H 00

Lieu : TRAM Maizières les METZ, 1 Avenue Marguerite Duras

Au programme : Un spectacle drôle et interactive sur la vie des "nounous"

Attention: Nombre de place limité, **INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUPRÈS DU RPE** (cordonnées en page 2).
Les inscription prendront fin des que les nombres de participant maximum sera atteint.

FORMATION



Le Relais Petite Enfance en partenariat avec l'organisme de formation GRETA vous propose une session de formation sur le thème :

« Créer et entretenir de bonnes relations professionnelles : communiquer et s'organiser »

Cette formation, d'une durée de 14 heures (2jours) aura lieu :

Vendredi 16 et lundi 19 mai 2025
Cap Orne, rue André - Marie Ampère, 57360 AMNEVILLE

de 9h à 17h (1h de pause déjeuner - les horaires pourront varier légèrement en fonction du formateur)

Les objectifs :

- Développer sa posture professionnelle.
- Être proactif dans la relation avec l'employeur.
- Adapter sa communication et son organisation.
- Echanger avec des collègues et un formateur expert.

Vous trouverez les points clés de cette formation en suivant ce lien :

<https://www.iperia.eu/module/assistant-maternel/creer-et-entretenir-de-bonnes-relations-professionnelles-communiquer-et-s-organiser/>

A l'issue de cette formation une attestation de participation vous sera transmise.

MATINÉE PORTE OUVERTE AU RPE, ANTENNE DE SAINTE MARIE AUX CHÊNES



Depuis quelques mois maintenant le RPE de la CCPOM s'est installé dans ses nouveaux locaux, à cette occasion une matinée porte ouverte est organisée le :

MERCREDI 4 JUIN 2025
DÈ 9H30

RELAIS PETITE ENFANCE - ANTENNE DE SAINTE MARIE AUX CHENES

Dans les locaux de la Maison des Services Publics, place François Mitterrand (près de la mairie)

Au programme :

- Structure gonflable (si le temps le permet)
- Petite collation
- Pêche au canard
- Stand de tatouage pailleté

SPECTACLE DE MUSIQUE "ECHOLALI"
À 10H00

A savoir :

- Nous aurions besoin de quelques assistants maternels pour nous aider à tenir les différents "stands" lors de cette matinée.

Si vous avez un peu de temps n'hésitez pas à nous contacter par téléphone. Nous vous remercions par avance.

-Matinée à destination des assistants maternels et des enfants qu'ils accueillent

-Nombre de places limité/ **inscription obligatoire**/ fin des inscriptions lorsque le nombre de participants maximum sera atteint.

-INSCRIPTION VIA LE BULLETIN D'INSCRIPTION JOINT À CE MAIL, À NOUS RETOURNER PAR MAIL OU POUR PAR COURRIER

TEMPS COLLECTIFS

MODALITÉS D'INSCRIPTION AUX TEMPS COLLECTIFS :

- Inscriptions PAR TÉLÉPHONE EXCLUSIVEMENT aux horaires de permanence du RPE : 03.87.71.40.94 ou 03.87.61.23.62.
- INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES et RESPECT DES HORAIRES
- Nombre de places limité
- Choix d'un temps collectif par mois pour lequel vous serez SI POSSIBLE sur la liste principale. Vous serez sur la liste complémentaire pour vos autres choix
- Prévenir le RPE en cas de désistement ou en cas de changement du nombre d'enfants inscrits

AVRIL 2025

- .Vendredi 4 avril à 9h30 : Jeux libres à **SAINTE MARIE AUX CHENES**, Relais Petite Enfance, Maison des Services Publics, Place François Mitterrand (près de la mairie)
- .Mardi 22 avril à **9h15** : Eveil musical à **CLOUANGE**, Multi accueil Les Moussaillons, Z.A.C Bellefontaine, Rue du fil bleu
- .Jeudi 24 avril à 9h30 : Eveil corporel à **MOYEUVE GRANDE**, Centre Social et Culturel l'Escale 3 place Leclerc (Froidcul)
- .Mardi 29 avril à 9h30 : Moment musical à **ROMBAS**, Médiathèque, 2 A Grand Rue
- .Mercredi 30 avril à 9h30 : Gommettes à **AMNEVILLE**, Relais Petite Enfance, Rue Pasteur

MAI 2025

- .Lundi 5 mai à 9h30 : Jeux d'eau à **CLOUANGE**, Multi accueil Les Moussaillons, Z.A.C Bellefontaine, Rue du fil bleu
- .Mercredi 7 mai à 9h30 : A la découverte des escargots à **PIERREVILLERS**, salle Polyvalente, rue des vignes ,
- .Mercredi 14 mai à 9h30 : Spectacle musical à **MOYEUVE GRANDE**, Centre Social et Culturel l'Escale 3 place Leclerc (Froidcul)
- .Vendredi 16 mai à 9h30 : Bricolage à **SAINTE MARIE AUX CHENES**, Relais Petite Enfance, Maison des Services Publics, Place François Mitterrand (près de la mairie)
- .Lundi 19 mai à 9h30 : Bricolage à **AMNEVILLE**, Relais Petite Enfance, Rue Pasteur
- .Jeudi 22 mai à 9h30 : Histoires et comptines à **ROMBAS**, Médiathèque, 2 A Grand Rue
- .Vendredi 23 mai à 9h30 : Moment musical à **MONTOIS LA MONTAGNE**, MJC Paul Verlaine, 9 rue du G.de Gaulle
- .Lundi 26 mai à 9h30 : Histoires olfactives à **SAINTE MARIE AUX CHENES**, Relais Petite Enfance, Maison des Services Publics, 2 place François Mitterrand.
- .Mercredi 28 mai à 9h30 : Jeux libres à **AMNEVILLE**, Relais Petite Enfance, Rue Pasteur

JUIN 2025

- .Jeudi 5 juin à 9h30 : Kamishibai à **AMNEVILLE**, Médiathèque Jean Morette, 44 bis rue Clemenceau
- .Mercredi 11 juin à 9h30 : Bricolage à **AMNEVILLE**, Relais Petite Enfance, Rue Pasteur
- .Vendredi 13 juin à 9h30 : Bricolage à **SAINTE MARIE AUX CHENES**, Relais Petite Enfance, Maison des Services Publics, Place François Mitterrand (près de la mairie)
- .Mardi 17 juin à **9h15** : Eveil musical à **VITRY SUR ORNE**, Centre socio culturel, rue Jean Jaurès
- .Vendredi 19 juin à 9h30 : Jeux d'eau à **MARANGE SILVANGE**, Multi Accueil la Tanière des loupiots, Rue des Pionniers-Allée F. Lapiere (coté Silvange)
- .Lundi 24 juin à 9h30 : Bricolage à **AMNEVILLE**, Relais Petite Enfance, Rue Pasteur
- .Jeudi 26 juin à 9h30 : Eveil corporel à **MOYEUVE GRANDE**, Centre Social et Culturel l'Escale 3 place Leclerc (Froidcul)
- .Lundi 30 juin à 9h30 : Gommettes à **SAINTE MARIE AUX CHENES**, Relais Petite Enfance, Maison des Services Publics, Place François Mitterrand (près de la mairie)
- .Jeudi 3 juillet à 9h30 : Histoires et comptines à **ROMBAS**, Médiathèque, 2 A Grand Rue

BULLETIN D'INSCRIPTION

Le Relais Petite Enfance organise une matinée porte ouverte :

MERCREDI 4 JUIN 2025
À 9h30 A SAINTE MARIE AUX CHENES

Je soussigné(e) Mme, Mr....., Assistant(e) maternel(le) agréé(e) domicilié(e) à
.....(merci de rappeler votre adresse mail.....)

souhaite assister à matinée portes ouvertes organisée par le Relais Petite Enfance

Je serais accompagné(e) de :

Nombre d'enfants: Prénoms et âges (limités à 8)

.....
.....
.....

Nombre d'adultes :(3 maximum vous compris)

RAPPELS :

Adresse: Maison des Services Publics, place François Mitterrand, 57255 Sainte Marie aux Chênes

Pendant la manifestation, les enfants sont sous l'entière responsabilité de leurs parents et/ou assistants maternels.

Merci de faire en sorte que tout se déroule dans le respect des personnes et des locaux.

J'atteste avoir pris connaissance que lors de la manifestation, des photos sont susceptibles d'être réalisées et que celles-ci pourront être diffusées dans la presse et dans tout support de communication lié au RPE, je l'accepte et m'engage à en informer les parents des enfants qui m'accompagnent.

Nombre de places limité/ inscription obligatoire/ fin des inscriptions lorsque le nombre de participants maximum sera atteint. Merci de votre compréhension .

Fait à, le..... Signature